



2024-16

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt-quatre le 15 mars à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.
Date de la convocation : 08/03/2024
Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES,
Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Raymonde HABOUZIT,
Denis CLAMENS, Roland SEUX, Gilles AUDRAS, Valérie GAGNE
Sébastien GAGNE, Patrice LHOSTE, Thierry SOLEILHAC
Excusées :
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Christine SIMON
Secrétaire de séance : Laëtitia PRADINES

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023
DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES RIVES DE LA SUMENE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les instructions budgétaires et comptables M57,
Vu la délibération n° 2024-13 du 15 mars 2024, portant adoption du compte financier unique
Considérant que conformément aux instructions M57, l'assemblée délibérante doit procéder
à l'arrêt et à l'affectation définitive des résultats 2023 à la suite de l'adoption du compte
financier unique ;
Considérant que les résultats comptables de l'exercice 2023 s'établissent comme suit :
Section de fonctionnement : excédent global cumulé de 0.20 €
Section d'investissement : déficit global cumulé de 5 469.00 €
Considérant qu'il convient d'affecter une partie du résultat de clôture de fonctionnement au
financement de la section d'investissement pour 2023, permettant ainsi un réel
autofinancement ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
- Affecte les résultats de la gestion 2023, au budget annexe lotissement Les Rives de la
Sumène 2024, comme suit :

Section	Imputation	Dépenses	Recettes
Investissement	D/001	5 469.00	
	R/1068		0.20

Le Maire,
Franck PAILLON



La secrétaire de séance,
Laëtitia PRADINES



Fait et délibéré le 15/03/2024
Pour extrait certifié conforme